

Gignac Infos

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2017

N° 35



Chers concitoyens,

Marcel-Eugène Labroue
Maire de Gignac



Le premier semestre de 2017 aura été éprouvant : des attentats qui endeuillent l'Europe, des affrontements notamment au Moyen-Orient, une crise humanitaire non encore résolue au portes de l'Europe, et nous..... et nous, et nous dans notre petit coin de Quercy en France : une reprise économique encore balbutiante, un nouveau Président de la République, une assemblée fortement renouvelée y compris sur notre circonscription...

La ruralité est fragile autant en terme d'emploi, de services et d'accueil qu'en matière de tourisme. Ainsi nous devons nous attacher à la défendre et imposer une solidarité effective entre les territoires.

Notre commune quant à elle, s'active sur des projets, des réalisations terre à terre mais bien visibles :

- Nous prendrons notre temps, ce jusqu'aux prochaines élections municipales, pour une longue réflexion quant à la création éventuelle d'une commune nouvelle avec Cressensac et Sarrazac .
 - Nous œuvrons aussi pour que le RPI actuel reste efficace, de qualité et garde son caractère convivial avec Nadaillac et Estivals.
 - Nous mettons en place trois nouvelles bornes à incendie sur la commune.
 - Nous transformons l'ancien tennis municipal en terrain multisports
 - Nous réalisons le parking jouxtant le cimetière de Gignac et le stade.
 - Nous réalisons la réfection de la toiture de l'église de St Bonnet .
 - Sur notre demande , CAUVALDOR réalisera le revêtement de la place de l'église de Gignac et nous aimerions que d'ore et déjà les riverains de cette place ne se garent pas de façon permanente sur le béton lavé déjà réalisé, ce en attendant un aménagement des places de stationnement.
 - Nous étudions et espérons voir enfin la réalisation de la traverse du Bourg, avec l'aide des services du Conseil départemental.
 - Nous avons enfin terminé l'enfouissement des réseaux dans le bourg.
 - Nous avons participé à la rénovation de l'emblématique monument qu'est le moulin à vent de Gignac. J'en profite ici pour remercier l'association « lo patrimoni » pour son action partenariale efficace et combative concernant la réalisation de ce projet. Merci aux autres associations gignacoises pour leur participation à ce financement, mais aussi merci à tous les donateurs individuels privés et d'entreprises, aux artisans qui ont travaillé bénévolement, à la Fondation du patrimoine et AG2R la mondiale pour son mécénat conséquent. Merci aussi aux financeurs publics (Conseil départemental, Conseil régional, Fonds parlementaires). Nous continuerons à œuvrer avec l'association « lo patrimoni » pour la sécurisation de l'édifice et l'organisation de l'espace communal de ce site (clôture, surveillance, animations, circulation...)
- Merci à tous les bénévoles associatifs qui animent et améliorent le mieux vivre ensemble. Merci à nos personnels communaux qui favorisent l'efficacité et la convivialité des services de la mairie aux habitants.
Je souhaite un doux été à chacun d'entre vous.

Gignac-Infos est un bulletin édité par la municipalité de Gignac (46) et diffusé gratuitement.

Directeur de la publication : Marcel-Eugène Labroue - Réalisation : François Moinet - Photos : FM sauf auteurs cités. Impression : Atelier 46 à Souillac.

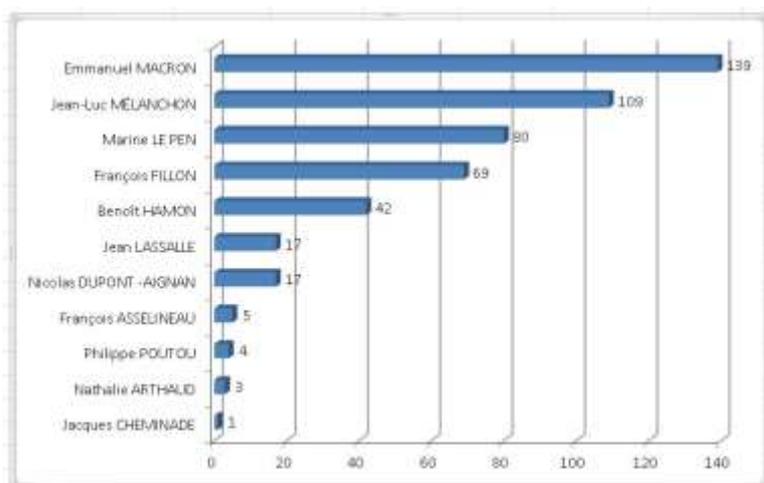
Les membres du conseil municipal, le personnel communal et les associations de Gignac ont participé à la rédaction de ce numéro. Tirage 400 exemplaires. Distribution : la Poste.

Contact : Mairie de Gignac. Tél.: 05 65 37 70 53 ou courriel : mairie.gignac46@wanadoo.fr

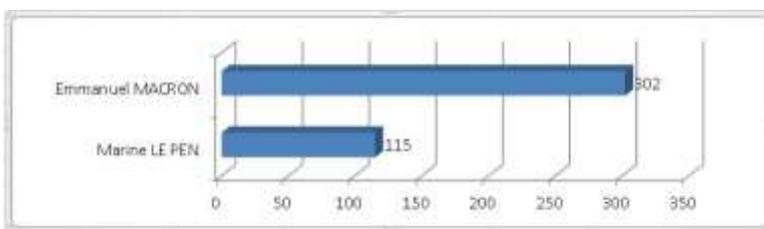
SOMMAIRE

<p>Résultats électoraux..... page 3</p> <p>Bases d'imposition 2016..... page 3</p> <p>Les comptes de la commune page 4 à 7</p> <p>Subventions aux associations page 8</p>	<p>Informations services page 9 à 11</p> <p>Informations associatives..... pages 12 à 14</p> <p>Inauguration du moulin..... pages 14 et 15</p> <p>Agenda des manifestations..... page 16</p>
---	--

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017—1ER TOUR 23 AVRIL GIGNAC INSCRITS : 568 — VOTANTS : 494 — EXPRIMÉS 486



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017—2D TOUR 7 MAI GIGNAC INSCRITS : 568—VOTANTS 481—EXPRIMÉS : 417



LÉGISLATIVES 2017

1 ^{er} TOUR 11 juin			
Gignac (46)		LOT	
Population : 645			
Inscrits	566	Exprimés	331
Votants	341	Abstentions	39,75 %
Blancs	9	Nuls	1
Candidats		Voix	%
H. Tiegna	(LREM)	139	41,99 %
V. Labarthe	(PS)	63	19,03 %
P. Dufour	(FI)	46	13,90 %
V. Castagnol	(FN)	31	9,37 %
A. Loreda	(UDI)	15	4,53 %
F. Rouch	(EELV)	11	3,32 %
R. Hureaux	(LR)	10	3,02 %
N. Moquet	(DIV)	6	1,81 %
C. Ribeyrotte	(PCF)	6	1,81 %
J.M. Isnard	(EXG)	2	0,60 %
M.R. Bonneval	(DIV)	2	0,60 %

Second tour Gignac le 18 juin

Vincent Labarthe : 140 voix (50,72%)
 Huguette Tiegna : 136 voix (49,28 %)
 Votants : 299 (52,83%) - Abstentions : 47,17%

Lot 2ème circonscription :

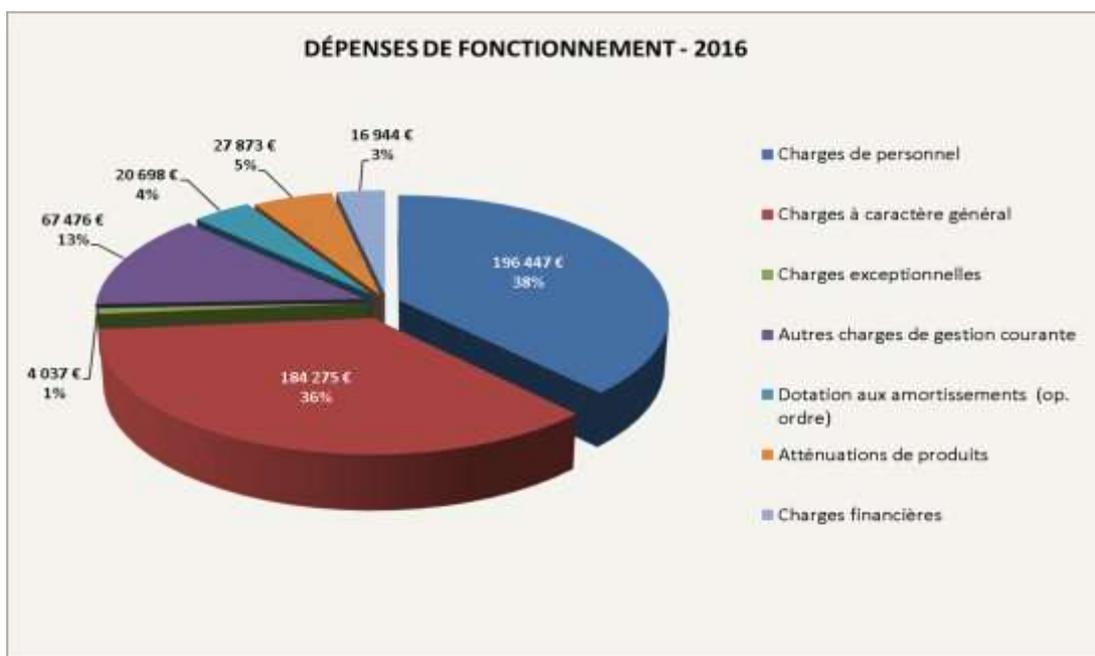
Huguette Tiegna élue député avec 53,25 % des voix

BASES D'IMPOSITION 2017

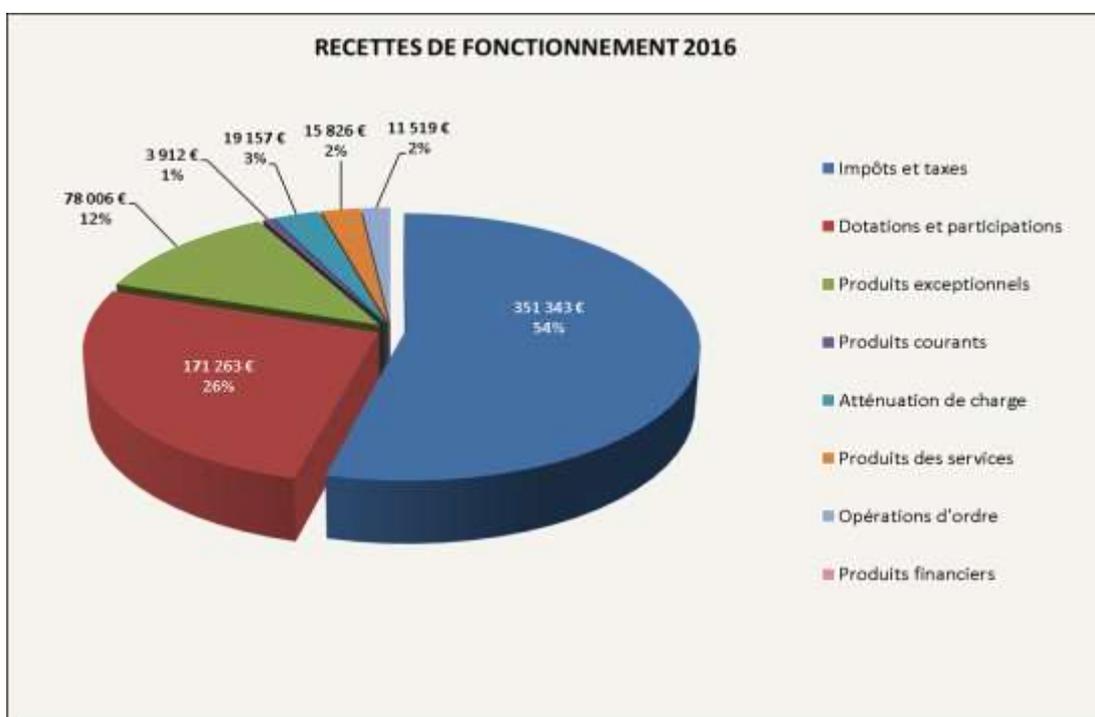
Les taux d'imposition des taxes directes communales pour 2017 sont identiques à 2016. Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier. Pour Gignac les taux sont inchangés depuis 2000.

	Taux Gignac 2016	Taux Cauvaldor 2016	Taux Gignac 2017	Taux Cauvaldor 2017
Taxe Habitation	8.97	7.90	8.97	7,90
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19.63	0,60	19.63	0,60
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	179.21	6.80	179.21	6,80

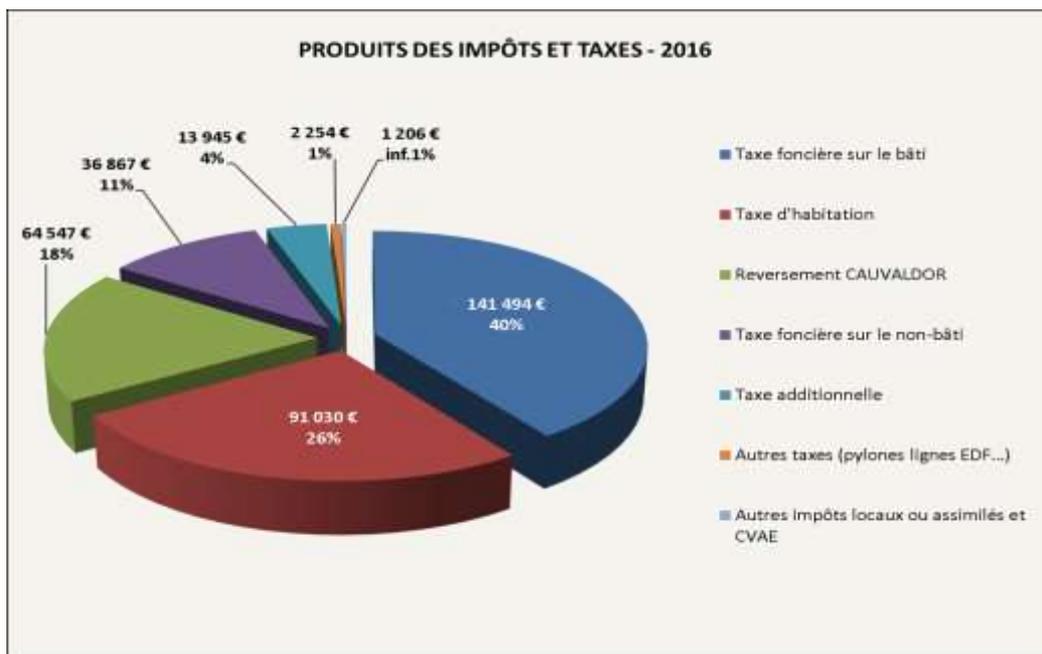
COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (DÉPENSES ET RECETTES DE LA COMMUNE EN 2016)



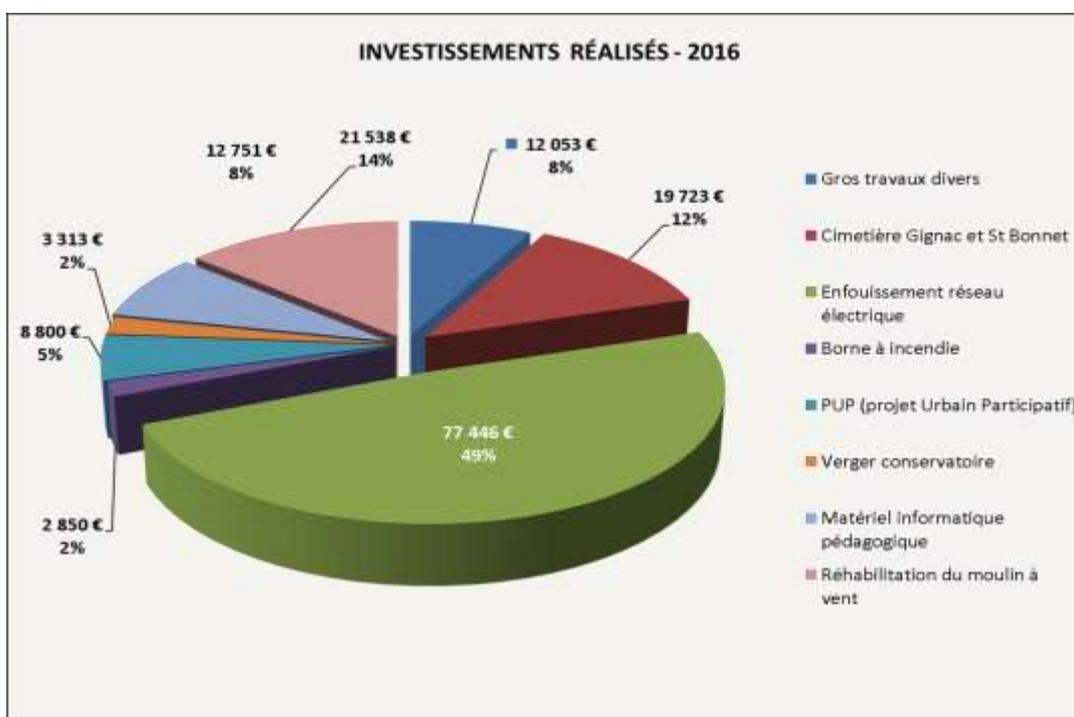
Le montant total des dépenses de fonctionnement est de 594 600 euros. Les charges à caractère général sont détaillées à la page 6 et suivante. Les charges exceptionnelles correspondent à la subvention du budget commune au budget assainissement pour l'utilisation d'une partie du terrain pour la création du verger conservatoire et pour stocker du matériel communal dans le local existant. Le montant de cette subvention correspond au montant des échéances annuelles du prêt contracté sur le budget assainissement. Les autres charges de gestion courante sont les indemnités des élus, le coût du service incendie, les subventions aux associations, etc. Les atténuations de produits correspondent au reversement effectué par Cauvaldor à la commune de Gignac (attribution de compensation pour certaines compétences).



Le montant total des recettes de fonctionnement est de 651 027 euros. Le détail des impôts et taxes est présenté page suivante. **Les dotations et participations correspondent aux aides diverses de l'État et du Conseil départemental.** Les produits exceptionnels sont les produits des cessions d'immobilisation (vente de terrains et du local commercial du multiple rural). Les opérations d'ordre correspondent aux travaux en régie. Les produits courants sont les locations de la salle des fêtes. Les atténuations de charges sont liées à la tenue de l'Agence postale. Les produits de service sont la cantine, le transport scolaire et la garderie.



Le montant total des impôts et taxes, détaillé ci-dessus, est de 351 343 euros.



En 2016, les dépenses d'investissement se sont élevées à 275 072,54 € correspondant au total des investissements d'un montant de 178 035,77 €; au remboursement de la dette pour 35 518,09 €, au crédit-vente du local commercial multiple rural pour 50 000 €; aux travaux en régie pour 11 518,68 €.

Les gros travaux ont été les suivants : porte du club-house, porte de la chapelle Sainte-Anne, nivelage de chemin, alimentation électrique Pech des Eoules, travaux électriques place du vide-grenier, portes du moulin, caveau communal, remplacement du chauffage de l'école.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (DÉPENSES ET RECETTES DE LA COMMUNE EN 2016)**CA 2016 : Principales dépenses de fonctionnement**

Charges à caractère général	
Entretien et réparation de bâtiment	6 906 €
Prestations de service (transport scolaire, contrôles des installations, bureautique, entretiens divers)	41 319 €
Alimentation cantine	8 177 €
Combustibles, carburant	11 328 €
Énergie, Électricité	15 277 €
Assurances	19 017 €
Charges financières	
Intérêts d'emprunts et dettes	16 944 €
Charges de personnel	
Rémunération du personnel titulaire	96 793 €
Personnel non titulaire	38 020 €
Charges sociales du personnel	57 053 €
Charges de gestion courante	
Indemnités Maire et adjoints	23 362 €
Service d'incendie	20 643 €
Subventions aux associations	20 619 €

CA 2016 : Assainissement collectif

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Fournitures, entretien et réparation	583,45 €	Ventes et prestations	15 764,17 €
Intérêts d'emprunt	2 566,27 €	Opération d'ordre d'amortissement	8 563,44 €
Dotation aux amortissements	18 383,32 €	Subventions	4 036,64 €
Total :	21 533,04 €	Total :	28 364,25 €

Les recettes sont constituées de la redevance d'assainissement collectif (le prix du m³ d'eau assainie est à 1.40€ HT et l'abonnement annuel à 110€ HT. Pour l'année 2016, il y a 72 abonnements et 4 168 m³ facturés); de la subvention du budget principal de la collectivité pour l'utilisation d'une partie du terrain de la station d'épuration et de la quote-part des subventions d'investissement transférée. Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges à caractère général (la consommation d'électricité, les prestations de services effectuées, l'entretien et la réparation de la station), les intérêts des emprunts et la dotation aux amortissements. L'excédent de 6 831,21€ sera affecté en totalité pour combler une partie du déficit d'investissement qui est de à 107 007,82 € (voir ci-dessous).

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Déficit 2015 reporté	161 238,23 €		
Emprunts et dettes assimilées	12 894,05 €	Affectation de résultat 2015	57 305,38 €
Opérations d'ordre	8 563,44	Opération d'ordre d'amortissement	18 383,32 €
Total :	182 696,52 €		75 688,70 €

CA 2016 : Logements locatifs

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Fournitures, entretien et réparation	29 224,65 €	Excédent 2015 reporté	33 259,31 €
Intérêts d'emprunt	4 734,20 €	Revenu des immeubles	54 651,03 €
Dotations aux amortissements	420 €	Remboursements de frais	1 260,84 €
		Reprise sur provisions	5 012 €
Total :	34 378,85 €	Total :	94 183,18 €

Le compte des logements est indépendant. L'excédent de 59 804,33 € permet de combler le déficit d'investissement pour 25 533,83 € et de dégager un excédent de fonctionnement de 36 270,50 € qui sera reporté sur 2017.

En section d'investissement, il est prévu une opération d'amélioration énergétique des logements pour 8 513,34 € (changement des radiateurs électriques du logement La Gariotte).

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

BP 2017 : Programmes d'investissements

DESIGNATION		Reste à réaliser	MONTANT AU BP 2017	MONTANT DU PROGRAMME	RECETTES
ACHAT TERRAIN	Maisons rouges	2 164,82 €		2 164,82 €	
AMENAGEMENT DES PLACES	Salle des fêtes Place St-Martin Rue St-Didier	8 494 €		8 494 €	Subv. DETR 8 012 € et subv. Ministère de l'intérieur 5 000€ Participat° Cauvaldor sur le restant 50 % du HT + TVA Part communale 8 494 €
TRAVAUX DIVERS			10 000 €	10 000 €	
ACHAT MATERIEL			10 000 €	10 000 €	Divers matériels
COLUMBARIUMS	St Bonnet et Gignac				Subvention État : 2 500 € DETR : 4 748 €
MOULIN À VENT	Travaux	84 612,46 €		84 612,46 €	26 618,71 €
	Clôture, vidéo-surveillance		16 000 €	16 000 €	Don des amis du moulin pour la video surveillance : 967,50 €
RESEAU ELECTRIQUE	Enfouissement dans le Bourg	21 581,34 €	2 000 €	23 581,34 €	
BORNE INCENDIE	Syrejols, Pech Lambert, La Sotte, La- vayssière		9 000 €	9 000 €	
PROJET URBAIN PARTICIPATIF	La Bélonie Champ de l'hô- pital	2 900 €		2 900 €	Participation propriétaires : 2 900 €
			2 100 €	2 100 €	
VERGER					Ministère de l'intérieur : 1 000 €
TERRAIN MULTI-JEUX	Stade	1 779,60	9 000 €	10 779,60 €	
TOITURE ÉGLISE	Saint-Bonnet		30 000 €	30 000 €	
PARKING CIME- TÈRE GIGNAC			18 000 €	18 000 €	
TOTAL :		121 532 €	106 100 €	227 632 €	39 866,71 €

Certains investissements qui n'ont pas été réalisés en 2016 sont reportés sur ce tableau dans la colonne reste à réaliser.

BP 2016 : Subventions aux associations

	2015	2016	2017
Association du Rionet	3 000 €	3 500 €	3 500 €
Ecaussystème	3 000 €	3 000 €	3 000 €
ESCG (football)	2 100 €	2 100 €	2 000 €
Association Lo patrimoni	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Aînés Gignacois	1 300 €	1 300 €	1 300 €
CAMR (activités Gignac)	960 €	960 €	960 €
Bibliothèque - Multimédi@	900 €	900 €	900 €
Association des Parents d'Élèves	800 €	800 €	800 €
Saint-Hubert (chasse)	700 €	700 €	700 €
Association Foyer Rural	500 €	500 €	500 €
Coopérative scolaire Plus subvention exceptionnelle (voyage scolaire)	350 €	350 €	350 € 550 €
Secours populaire		300 €	300 €
Rider Sprinter Club	500 €	200 €	200 €
Subvention Les petits Loups (salon du livre)	100 €	200 €	200 €
Bassin des écoles	180 €	200 €	200 €
Sapeurs pompiers	100 €	100 €	100 €
Écoles qui chantent	100 €	100 €	100 €
ADIL (logement)	53 €	53 €	53 €
Restaurants du cœur	0 €	0 €	100 €
Total :			17 313 €

Une somme de 3 372,16 € correspondant à des prestations pour l'enfance et la jeunesse, est versée à la commune par la CAF et la MSA. Cette somme est reversée intégralement à l'association du Rionet. Ce n'est donc pas une subvention communale à la différence des 3500 euros versés à cette association et figurant dans le tableau ci-dessus.

Les éléments comptables diffusés par Gignac-Infos sont adaptés pour faciliter leur compréhension. En effet, les documents officiels rassemblent des dizaines de pages et sont présentés selon des règles propres à la comptabilité des collectivités territoriales. De plus par le jeu des reports et des dépenses imprévues, il y a des différences entre les budgets prévisionnels et les comptes administratifs. La comptabilité officielle est disponible dans tous ses détails, auprès du secrétariat de mairie.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes de carte nationale d'identité ou de passeport se font uniquement sur rendez-vous à la Mairie de Souillac avec le formulaire de la demande (ou de la pré-demande) à remplir et à imprimer sur internet (ou à retirer à la Mairie de votre domicile).

Pour en savoir plus ou faire la démarche : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

LE RECENSEMENT PAR INTERNET, C'EST PLUS PRATIQUE !

Lors du recensement, qui aura lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018, vous pourrez passer par Internet pour remplir le questionnaire. Ce sera un gain de temps et la confidentialité sera respectée par l'INSEE. Cela représente aussi pour la mairie une baisse de coût, une collecte plus rapide et moins de paperasse.

Comment ça marche ?

L'agent recenseur se présentera chez vous et vous proposera de répondre par Internet. Il vous remettra une notice qui contient toutes les informations nécessaires. Vous vous rendez sur le site www.le-recensement-et-moi.fr pour accéder au recensement en ligne. Après l'envoi, vous recevrez un accusé de réception et l'agent recenseur sera informé.

REPAS À LA CANTINE

Le tarif des repas à la cantine a été fixé pour les scolaires à 2,10 € par repas. Seul a été intégré dans ce tarif, le coût des fournitures, la commune ne repercutant pas celui des salaires. Pour les autres personnes le tarif est de 3,50 € par repas.

UN OUBLI À RÉPARER

Un oubli malencontreux est à réparer concernant les naissances de 2016 : il s'agit de celle de **Nino**, Constant, Guy, **Liébus**, né le 9 novembre à Brive-la-Gaillarde. Que lui et toute sa famille veuillent bien nous excuser.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit)
www.solid-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



NOUVELLE ENTREPRISE

Philippe Darnault vient de créer à Gignac, la société "Éditions Petite Pomme". « J'ai toujours aimé la photo et la vidéo, explique Philippe. La retraite m'a permis de me consacrer à plein temps à ma passion. La sauvage beauté du Lot a aiguisé mon inspiration ». Outre la vente de photos, la nouvelle entreprise propose la réalisation de reportages photo ou vidéo d'événements que les particuliers, entreprises ou associations souhaiteraient immortaliser. À partir de septembre, des cours seront aussi proposés pour les débutants ou pour ceux qui voudraient perfectionner leur technique et utiliser des logiciels professionnels. Contact : editions.petitepomme@gmail.com et le site : www.editions.petitepomme.com

QUELQUES MOTS D'AMOUR

Dans le cadre du « Mois de la pierre, » d'octobre 2017, le pays d'art et d'histoire de Cauvaldor propose aux habitants de devenir les inspireurs des artistes graffeurs-peintres Sismikazot. En quelques mots les habitants sont invités à exprimer par écrit ce qu'ils aiment au nord du Lot : un paysage, un château, une maison, la rivière, un plat...

Le duo Sismikazot est composé de Paul Soquet et Rémi Tournier. Ils travaillent partout en France et ont déjà réalisé de grandes fresques, par exemple au lycée hôte-



Photo Sismikazot

lier de Souillac (photo ci-dessous) ou à Saint Céré, Ladirat, Cornac...

Les courriers sont à déposer, de mi-mai à fin août, dans les boîtes aux lettres présentes au sein des bibliothèques du territoire partenaires de

l'opération (Cressensac pour nous) ou directement au château des Doyens à Carennac. Les auteurs devront indiquer leur nom, prénom, âge, adresse postale, mail et téléphone. Ces éléments ne seront pas diffusés, mais ils seront transmis à Sismikazot, pour le cas où les artistes voudraient contacter les expéditeurs des courriers pour avoir des précisions. Ensuite, Sismikazot réalisera une fresque en public, à Carennac, dans le Parc du château des Doyens le 25 et 26 octobre de 14h à 17h30. Une exposition de leurs dernières peintures et graffs présentant leur vision du patrimoine sera aussi ouverte au public du 14 octobre au 5 novembre de 14h à 18h dans l'ancien réfectoire des moines à Carennac.

LES MAISONS DE SOLIDARITÉ

Le Département du Lot a mis en œuvre une réorganisation de ses services dédiés aux Solidarités départementales, pour rester au plus proche des besoins des Lotois. Les maisons des solidarités départementales ainsi que leurs antennes ou annexes accueillent le public. Leur mission est l'action sociale, le conseil budgétaire, la protection maternelle et infantile, l'insertion, la protection de l'enfance et la gérontologie. Vous pourrez y rencontrer des assistant(e)s de service social, des conseiller(e)s en économie sociale et familiale, des infirmières, des puéricultrices, des sages-femmes, des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux pour les personnes âgées ou la protection de l'enfance, des secrétaires médico-sociales. Pour notre secteur, la maison des solidarités est située 26 av. Martin Malvy à Souillac. Tél.: 05 65 53 47 30. Les rendez-vous peuvent aussi se faire à Martel.

LES SERVICES PRÈS DE CHEZ MOI

Dans le but d'apporter un meilleur service aux usagers, d'assurer une meilleure accessibilité des services au public et d'améliorer l'attractivité du territoire, le département a aussi mis en place un nouveau service en ligne : il s'agit d'une carte interactive donnant accès aux services, équipements et points d'intérêts. Plus de 1000 points sont répertoriés en une soixantaine de catégories. Cette carte est proposée à l'adresse : www.lot.fr

POUR BIEN VEILLIR

Les régimes de retraite, en partenariat avec Santé publique France* ont mis en ligne un nouveau site baptisé « Pourbienvieillir.fr » qui vise plus spécifiquement les internautes de 55 ans et plus.

Ce nouveau site web dispose de cinq rubriques qui vous aideront à bien vieillir. Au programme : « Bien dans ma tête », « Bien dans mon corps », « Bien avec les autres », « Bien chez soi » et « Bien avec ma caisse de retraite » qui toutes, apportent des informations, des conseils et des astuces sous différents formats : articles, vidéos, brochures, quiz et tests... Les seniors et les retraités pourront aussi trouver facilement des ateliers de prévention organisés par les caisses de retraite près de chez eux.

**Santé publique France est l'agence nationale de santé publique. Établissement public administratif sous tutelle du ministre chargé de la Santé.*

LES ENFANTS ET LE MOULIN

Félicitations aux élèves des écoles de Gignac et Nadaillac qui ont célébré à leur belle façon la renaissance du moulin. Leurs œuvres ont été exposées le jour de l'inauguration et admirées par tous.



Photos écoles

ASSOCIATION ECAUSSYSTEME

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juillet Gignac va vivre au rythme de son festival d'été ; venus de toute la France, environ 30 000 festivaliers sont attendus sur la prairie du Tournon pour cette 15^{ème} édition.

La programmation artistique rivalise cette année encore avec les grands rendez-vous festifs de l'Hexagone; elle est résolument placée sous le signe de la diversité et de la qualité. En journée, samedi 29 et dimanche 30 juillet, nos places et ruelles vont accueillir des animations pour petits et grands (entièrement gratuites) ; il y aura du théâtre de rue, de l'escalade, du tir à l'arc, du maquillage... 6 jeunes groupes de musiciens nous feront profiter de leur enthousiasme et de leur talent sur la scène off du « Puits du Pré ».

Du nouveau : les 29 et 30 juillet notre beau moulin à vent restauré sur la colline du « Pech des Eoules » va déployer ses ailes et activer ses meules pour offrir un spectacle inédit !

Le marché de produits locaux et d'artisanat du Monde apportera sa touche habituelle de découvertes et de rencontres. « Le clos des saveurs », niché dans le jardin de Bruno sur le chemin du Moulin, s'engage à satisfaire les petites faims et les gros appétits avec des produits du terroir !

En 2017 la collecte « Le gobelet pour la planète » sera au profit de 3 associations reconnues d'utilité publique : Djoatina, le Secours populaire et Clowns sans frontières.

Nous avons souhaité que les fonds recueillis soient affectés à l'enfance/jeunesse en France et à l'étranger (camps de réfugiés au proche-orient et en Afrique). Nos conférences le samedi et le dimanche à 14h30 auront cette année pour thème : «homme/femme : l'égalité reste un combat !» avec l'intervention du docteur Claude Rosenthal président national de «Gynécologie sans frontières» et de la secrétaire de l'association « Ni putes ni soumises » ; la thématique du dimanche sera : «jeunes : entre défis et espoirs un monde à construire » animée par les frères Amokrane (Mouss et Hakim du groupe Motivé) et par Omar Youssef Souleimane jeune journaliste et poète syrien, condam-



né à mort par le régime, réfugié en France depuis 3 ans.

Comme l'an passé, l'ensemble des habitants proches du bourg seront conviés à une réunion publique (début juillet), afin que chacun exprime ses remarques ou propositions sur divers aspects de la manifestation. Plus tard, en octobre, un bilan post festival sera établi, avec tous les habitants, afin de cultiver notre vivre ensemble par un dialogue constructif. En outre, le site concert dans sa version finalisée ouvrira ses portes le jeudi soir pour une visite guidée et un moment convivial autour du verre de l'amitié. Un véritable temps de découverte et de rencontre avec les bénévoles et les professionnels œuvrant dans l'organisation. Enfin, pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'aventure, en renforçant nos équipes de bénévoles, ils seront les bienvenus en prenant contact au bureau d'Ecaussystème. Tél.: 05 65 32 69 05 ou contact@ecaussysteme.com.

ENTENTE SOUILLAC-CRESSENSAC-GIGNAC

La saison sportive 2016/2017 est terminée; nos deux équipes seniors qui évoluent en ligue PL (équipe1) et en district (équipe2) ont beaucoup souffert dans leurs championnats respectifs ; cependant, joueurs et dirigeants ont eu l'immense mérite de poursuivre leur route avec courage et abnégation : on reconnaît bien en cela l'esprit sportif et les valeurs chers à M. de Coubertin !

Pour la saison 2017/2018 nos jeunes seniors (20 ans de moyenne d'âge) vont jouer en division excellence dans le championnat départemental ; ce sera l'occasion d'un nouveau départ pour cette équipe, pur produit de notre école de foot ; nous leur souhaitons bonne chance et beaucoup de plaisirs sportifs.

L'école de foot de l'ESCG se porte très bien avec 130 jeunes (garçons et filles) licenciés au club et une ou deux équipes dans chacune des catégories ; ils sont 13 jeunes et 9 dirigeants de Gignac et Cressensac à porter les couleurs du club.

Si la victoire n'a pas trop souri aux séniors cette saison, saluons la belle performance de notre équipe de U 17 qui s'est imposée (3-2) en finale de la coupe du Lot contre Figeac. Une belle promesse d'avenir.

Enfin notre équipe vétérans pratique avec bonheur son football festif et convivial.

L'équipe 1 de l'ESCG (PL) a joué cette année à Gignac le dimanche ; les U 15 se retrouvant aussi à GIGNAC le samedi après-midi pour des matches de très bon niveau.

Ainsi le stade Auguste Dufau a été occupé toute la saison ; tondu et entretenu amoureusement par nos dirigeants (le plus souvent).

Notre association ESCG figure dans le peloton de tête au sein de Cauvaldor, tant en nombre de licenciés (hommes / femmes) qu'en activités sportives offertes à nos jeunes le mercredi, le samedi et le dimanche.

Notre tournoi annuel des jeunes (10 et 11 juin 2017) est reconnu par les autorités sportives de la Ligue Occitanie, il accueille des équipes de la France entière.

Nous tenons à saluer et à remercier chaleureusement tous nos soutiens individuels de Gignac, ainsi que nos fidèles ou nouveaux partenaires.

Nous tenons aussi à remercier la commune de Gignac, son maire et son conseil municipal, qui depuis tant d'années nous témoignent leur confiance et leur soutien.

En mutualisant avec d'autres associations de la commune nos équipements sportifs, nos minibus, nos tables et.... nos bénévoles, nous espérons contribuer modestement au bien vivre de nos concitoyens.

LES AINÉS GIGNACOIS

La journée prévue à Albi le 27 avril 2017 a été supprimée par manque de candidats, c'est pourquoi, nous essayons de proposer nos activités à d'autres clubs afin de se regrouper pour être assez nombreux pour les sorties. Le 5 août 2017, il est prévu d'aller voir le spectacle nocturne de Flagnac dans l'Aveyron (pour l'instant 16 participants). Pour avoir des tarifs compétitifs, il faudrait 35 personnes... Avis aux amateurs ! Pour l'année 2018, nous essaierons d'organiser une sortie pour le Carnaval de Nice et la Fête des citrons à Menton (place assise en tribune) fin février, début mars. Nous aurons plus de détails courant septembre. Comme les deux derniers hivers, nous reprendrons les après-midi récréatives les deuxième et quatrième mardis de chaque mois, en souhaitant que vous viendrez toujours aussi nombreux, sinon plus. Les personnes qui aimeraient faire d'autres activités (tricot, dessin, ...) peuvent se joindre à nous et nous proposer leurs idées. Nous souhaitons à tous de passer un bel été avec famille et amis.

RIDER SPRINTER CLUB

La course cycliste de Gignac aura lieu le dimanche 3 septembre. Après le succès de l'édition 2016, le circuit sera identique mais avec un départ du bourg (si autorisation). Venez encourager les coureurs !

A mi-saison, le club de Gignac compte déjà 3 victoires et de nombreux podiums...

Avec plus de 30 licenciés, le club est présent sur de nombreuses épreuves. En juillet, certains iront sur l'étape du Tour cyclo, d'autres au Mont Ventoux ou

encore dans les Pyrénées pour une cyclo-sportive sur 3 étapes.

Et si vous roulez sur route, n'hésitez pas à nous rejoindre pour parcourir nos belles routes du Lot.

INAUGURATION DU MOULIN

Restauré, glorifié, le moulin de Gignac a été inauguré le samedi 17 juin 2017. Perché sur le Pech des Éoules, ce patrimoine emblématique de la commune, a été construit vers 1840, à proximité du foirail (à l'époque situé sur le pech).



A une altitude de 357 mètres, il bénéficie d'un magnifique panorama jusqu'aux monts du Cantal à l'Est. Tombé en déshérence puis en ruine, le moulin est malgré tout resté dans le cœur et dans l'imaginaire des habitants de la commune et des environs.



Nombreux ont été ceux qui regrettaient de le voir dans cet état et qui espéraient que la commune puisse un jour le restaurer. Il a fallu attendre le 23 octobre 2008 pour que, grâce aux efforts de

Nadine Cheyssial, adjointe au maire, ce bien « sans maître » devienne propriété communale. La restauration du moulin pouvait alors s'inscrire dans les projets communaux.

Dès 2009, le conseil municipal s'attela à cette tâche de longue haleine. Une commission fût créée, des devis demandés, la population consultée ainsi que les services du patrimoine. Hélas, le coût de la restauration et la baisse des subventions accordées imposèrent de différer les travaux. La mobilisation ne faiblissait pourtant pas et l'association « Lo Patrimoni » décida d'unir ses efforts à ceux de la commune pour lever les fonds. Sous l'impulsion « combative » de Robert Vayssié et Jacqueline Leclère, sa présidente, toute une série de manifestations fut mise en place pour récolter de l'argent (vide-grenier, marché au gibier, foire à la truffe, veillées, pièce de théâtre, brochure...). En 2016, un « fonds de dotation pour la restauration du moulin » fut créé et l'association devenue : « Lo Patrimoni, les amis du moulin » fut désignée pour être gestionnaire de ce fonds. De ce jour, de nombreux donateurs se manifestent avec enthousiasme ; les associations gignacoises contribuent au financement, des artisans de la commune proposent leurs services à titre bénévole (Entreprises Cardoso, Delpech...), des mécènes interviennent





Financeurs, mécènes et bénévoles

(Fondation du patrimoine, Assurance AG2R, Fernando Costa, Crédit Agricole, EURL Brécy, Garage Giraudin...), quelques subventions tombent... et la restauration devient financièrement envisageable. Les travaux débutent. Une équipe de meuniers est créée qui sera chargée de faire fonctionner le moulin. Un travail remarquable aura été fait jusqu'à ce jour du 17 juin où les ailes se sont mises à tourner, aidées par un vent du nord bienvenu et sous un ciel uniformément bleu. Ce fut une belle journée de rencontre. Comme l'a dit Eugène Labroue, maire de Gignac dans son discours inaugural : « Par la rencontre, nous nous donnons la possibilité d'apprendre de l'autre et de mettre en œuvre des projets communs et solidaires comme ce moulin ». Nul doute que cette restauration est une preuve incontestable de la volonté, de la ténacité et de la générosité de tous ceux qui y ont contribué. Le Gignac d'aujourd'hui et celui de demain, les en remercient une fois encore.



Le moulin sera ouvert à la visite, pour Ecaussystème et pour les journées du patrimoine les 16 et 17 septembre !

Guy Signol, animateur de la journée.

PARLONS CHIFFRES...

Au total, le coût de la restauration (à la date de l'inauguration) aura été d'environ 130 000 € HT. (sous réserve d'ajustements dûs aux travaux encore à réaliser). Le financement sera venu pour 60 % des donateurs et pour 40 % des collectivités territoriales.

Marché signé par la commune avec l'entreprise « Tournée du coq » (88 425 € HT.) :

Association Lo patrimoine, les amis du moulin, associations Gignacoises, dons individuels, dons des entreprises et artisans, aide de la Fondation du patrimoine : 58 % (dont 16 % AG2R la mondiale) ; Conseil départemental : 15 % ; Conseil Régional : 11 % , Fonds parlementaires : 4 % , Commune de Gignac : 12 %

Travaux divers annexes

Meule, rampe, panneaux, sécurité, vidéo-surveillance... ont été entièrement pris en charge par les donateurs pour 26 904 € HT. via lo patrimoine.

Portes et fenêtres, raccordements électriques, clôture de sécurité ont été (ou seront pris en charge fin 2017) par la commune pour un montant d'environ 20 000 €.



QUELQUES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER...

Du 28/07 au 30/07 : ECAUSSYSTEME, concerts sur le site du Touron

Les 28/07 et 29/07 : Journées éco-citoyennes sur la place du village

Scènes Off , concerts gratuits derrière le bar-restaurant

Le 03/09 : Course cycliste « la Gignacoise »

Le 05 / 08 : sortie spectacle des aînés à Flagnac (12)

Fin décembre : Marché au gibier à la salle des fêtes de Gignac